



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 Septembre 2017

Le Conseil Municipal réuni le 25 septembre 2017 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Tarifs de la cantine scolaire, à compter de la rentrée scolaire 2017/2018, le prix des repas à la cantine est fixé à : 2.65 € pour les repas enfants et 5.00 € pour les repas adultes.
- Les tarifs de la garderie sont fixés à 1 € la ½ heure et 2 € l'heure
- Reconstitution des activités périscolaires avec des intervenants en anglais, musique, éducation physique et sportive, informatique, arts plastiques, bibliothèque et jeux de société. Monsieur le Maire est autorisé à signer les conventions avec les intervenants extérieurs.
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement de la rue des Bons enfants. La mission est confiée à l'Agence technique Départementale pour un montant d'honoraires s'élevant à 3.348 € TTC.
- Réalisation des travaux de reprise des concessions dans le cimetière. Les travaux sont confiés à l'entreprise Poitou Granit de Couhé pour un coût s'élevant à 340 € TTC par concession.
- Transformation de 3 postes pour permettre l'avancement de grade de 3 agents, suite à l'avis favorable de la commission administrative paritaire.

Questions diverses :

- Réfection du studio n°8 situé 22 lotissement les Bons Enfants par l'entreprise CELEREAU de Payré pour un montant de 1912,86 € TTC.
- Remplacement du chauffage du logement situé 3 grande rue par l'entreprise GIRAUD de Civray pour un montant de 1827,22 € TTC
- Impression du CHAUNAY infos par l'imprimerie RAVEAU de Couhé pour un montant de 194,40 € TTC
- Rattachement de la Commune de Chaunay au Centre des finances publiques de CIVRAY à compter du 1^{er} janvier 2018.